

ANNEXE I

FORMULAIRES DE DÉCLARATION D'UN AVANTAGE REÇU OU ACCEPTÉ

(Article 29)

FORMULAIRE N° 1 — DON, MARQUE D'HOSPITALITÉ OU AVANTAGE VALANT PLUS DE 100\$

Nom de la ou du membre du Conseil		Sabrina Pey	
Déclaration à la greffière ou au greffier			
Je déclare avoir reçu le don, la marque d'hospitalité ou l'avantage, d'une valeur de plus de 100\$, décrit ci-dessous :			
1. Nom de la donatrice ou du donateur		2. Date	
Amphithéâtre Cogeco		15 Juillet 2026	
3. Description du don, de la marque d'hospitalité ou de l'avantage			
1 paire de billets pour le spectacle Paradis Perdus			
4. Circonstances de la réception du don, de la marque d'hospitalité ou de l'avantage			
en tant que conseillère municipale			
Signature de la ou du membre du Conseil		Date de la déclaration	
Sabrina Pey		29 août 2026	

FORMULAIRE N° 2 — DONS, MARQUES D'HOSPITALITÉ OU AVANTAGES TOTALISANT PLUS DE 100 \$

Nom du membre du Conseil		Sabrina Pey	
DÉCLARATION AU GREFFIER			
Je déclare avoir reçu, de la même personne, à l'intérieur d'une période de six mois, les dons, les marques d'hospitalité ou les avantages décrits ci-dessous, lesquels totalisent une valeur de plus de 100\$:			
1. Nom de la donatrice ou du donateur		2. Période couverte	
Grand Prix de Trois-Rivières		Du 22 ^e au 23 août 2026	
3. Description des dons, des marques d'hospitalité ou des avantages			
1 paire de billets dans la loge du président			
4. Circonstances de la réception des dons, des marques d'hospitalité ou des avantages			
en tant que conseillère municipale			
Signature de la ou du membre du Conseil		Date de la déclaration	
Sabrina Pey		29 août 2026	